



LE FIL M

N° 80
Mars 2023

ENFANTS DE
MERIMANJAKA

3 Chemin de la Melotterie
Le Mesnil-Guyon
78270 LOMMOYE

EDITO

Bonjour chers amis,

Nous vous adressons le troisième et dernier volet de cette infolettre qui clôture une information détaillée sur notre programme parrainage.

Après les modalités d'attribution du parrainage, le détail et l'utilité des carnets de scolarité, nous allons parler du financement.

Chaque année, nous accueillons de nouveaux enfants, de nouveaux filleuls, pour arriver à plus de 440 élèves cette année, en primaire, secondaire, lycée professionnel, études supérieures...

Nous avons la chance et l'immense plaisir de voir, chaque année, de nouveaux parrains rejoindre celles et ceux de la première heure.

Merci de votre présence et ensemble, continuons à donner de l'espoir à cette jeunesse malgache et parions sur un avenir meilleur, pour eux et leurs familles.

Bonne lecture et à très bientôt.

Joël COMMINSOLI

FRAIS SCOLAIRES, ÉCOLAGE



Quelques explications

Nous vous parlons régulièrement des frais d'inscription dans les écoles, de frais pour le passage d'examens, de l'écolage...

On vous détaille tout ça !

À Madagascar, le choix d'une école, privée ou publique, est souvent fait en fonction des coûts.

Au début de chaque année scolaire, tous les élèves paient des droits d'inscription, plus ou moins élevés en fonction des écoles.

En outre, pour passer un examen (CEPE, BEPC, BAC, ...) il est obligatoire de payer un droit d'inscription.

Une partie des droits d'inscription à l'école publique finance les maîtres FRAM (enseignants non-fonctionnaires).

Les enseignants fonctionnaires sont, eux, payés par l'état.

Les familles des écoles privées paient des frais d'inscription et des droits d'examen, et ils doivent, en plus, s'acquitter chaque mois (10 mois par an) d'un écolage.

Cet écolage, c'est le moyen de financement des écoles privées, dont une partie sert à payer les enseignants, qui eux, ne sont pas payés par l'état.

ET VOTRE DON, IL SERT À QUOI ?

Près de 450 enfants scolarisés sont soutenus par plus de 200 marraines et parrains.

Depuis plus de 15 ans, notre programme parrainage fonctionne et donne aux familles en difficultés de la commune, la possibilité d'inscrire leurs enfants à l'école.

Nous finançons les frais d'inscription dans les écoles, une grande partie des frais d'écolage, les frais d'inscription aux examens...

Nous finançons également les fournitures scolaires pour tous les enfants du primaire dans les écoles publiques, dans les collèges ou les lycées.

Nous achetons des livres, indispensables pour ceux qui poursuivent des études supérieures.

Nous aidons celles et ceux qui souhaitent faire un apprentissage professionnel.

Suite >>>



LE FIL EDM

CANTINES SCOLAIRES



Nous revenons souvent, et les enquêtes le montrent, sur la malnutrition, qui touche beaucoup d'enfants ! Notre programme "Un Repas par Jour" a été mis en place pour pallier, pour partie, cette carence.

Lors de la création de notre association, l'alimentation des enfants faisait, en quelque sorte, partie du « problème » ; mieux nourris, ils étaient plus assidus à l'école, et le repas pris à la cantine est aussi un soulagement financier pour les familles.

Or, les finances de l'association ne permettaient pas de supporter de façon pérenne ce genre de charge. De la réflexion

que nous avons menée au sein de l'association est né le programme « Un Repas par Jour »

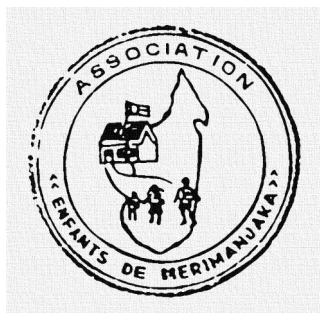
Aujourd'hui, plus de 200 parrains et une bonne centaine de participants au programme « Un Repas par Jour » contribuent directement à la scolarisation dans des conditions plus favorables, de plus de 440 enfants dans un grand nombre d'écoles sur la commune d'Ambohijanaka.

Nous espérons avoir répondu, avec ses 3 numéros de notre lettre "le fil EDM" spécial parrainage.

Nous nous efforçons toujours, de vous apporter le maximum d'informations, de précisions, parce que vous êtes les acteurs de cette réussite, qui pourrait paraître modeste au vu de ce qui reste à faire dans cette lutte contre la pauvreté.

Mais le sourire des jeunes que nous aidons est notre récompense.

Et ça, ce n'est pas rien !



Le fil EDM est une publication de l'association "Enfants de Merimanjaka"

Directeur de la publication: Joël COMMINSOLI.

Merci de ne pas jeter ce documents sur la voie publique.

© 2023 Enfants de Merimanjaka.

Retrouvez tous nos Fils EDM sur notre site

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



N° 80

Mars 2023

**ENFANTS DE
MERIMANJAKA**

3 Chemin de la Melotterie

Le Mesnil-Guyon

78270 LOMMOYE